

André LEO

Sylvie Pépino

Léodile Victoire BERA naît le 18 août 1824 à Lusignan (Vienne), son père, notaire et juge de paix, est animé d'un esprit voltairien dont Léodile s'inspirera. Elle grandit dans un milieu cultivé de la bourgeoisie éclairée et se nourrit de l'imposante bibliothèque familiale où des livres des Lumières – Voltaire, Rousseau, Diderot, Condorcet, côtoyaient des travaux des assemblées révolutionnaires.

Elle devient romancière et fait connaissance d'un brillant journaliste Grégoire Champseix qui appartient à la communauté de Pierre Leroux, précurseur d'une République sociale. Les articles de Grégoire Champseix déplaisent au pouvoir, il est condamné et contraint de s'exiler en Suisse à Lausanne. En mai 1849, André LEO le rejoint.

Après le coup d'état du 2 décembre 1851 de Louis Napoléon et sa politique de répression aux opposants, ils sont contraints de rester en Suisse. Ils se marient le 17 décembre 1851 à Lausanne.

Des jumeaux naîtront de cette union en juin 1853 à Lausanne, ils seront appelés des prénoms d'André et Léo. Prénoms qui deviendront le nom de plume de Léodile Bera. Toute la famille rentre à Paris après l'amnistie de 1860.

Après la perte de son époux en décembre 1863. Elle continue à écrire des ouvrages sous le nom d'André Léo.

Lorsqu'en 1868, le régime impérial autorise les réunions publiques, André LEO est avec Paule Minck, l'une de celles qui vont faire valoir le point de vue des femmes dans ces assemblées ouvrières où des idées mysogines dominent.

Avec Anna Jaclard, elle fonde le journal *La Sociale* dont le siège se trouvait ici au numéro 5 de la rue du Coq Héron. Ce journal paraît du 31 mars au 17 mai 1871. Elle y signe des articles sous le nom d'André Léo.

Le 3 mai 1871, son appel s'adressant « Aux travailleurs des campagnes » tentant de concilier l'intérêt premier du paysan, la lutte pour la vie, pour sa famille, pour son labeur avec les objectifs de la Commune, le rapprochement du monde paysan et du monde ouvrier.

Si la Révolution de 1789 a supprimé les dîmes, la corvée, impôts subis uniquement par le Tiers-Etat, c'est-à-dire le peuple. En 1871, la condition du journalier, métayer, fermier ne s'est guère améliorée. Il n'est pas propriétaire du fruit de son travail.

Voici quelques passages de l'article d'André Léo paru dans *La Sociale*

« Frère, on te trompe, nos intérêts sont les mêmes, ce que je demande, tu le veux aussi ».

« Voilà près d'un siècle paysan pauvre journalier qu'on te répète que la propriété est le fruit sacré de ton travail. Regarde autour de toi, tu verras que c'est un mensonge ».

« Te voilà, vieux, tu as toujours travaillé tous les jours, de l'aube à la nuit et tu n'as pas même un morceau de pain pour ta vieillesse ».

« Cela n'est pas juste, frère paysan, tu vois bien que l'on te trompe car s'il était vrai que la propriété est le fruit de ton travail, tu serais propriétaire toi qui as tant travaillé ».

« Voilà pourquoi, Paris se soulève et veut changer les lois qui donnent tout pouvoir aux riches sur les travailleurs ».

« Paris veut que le fils de paysan soit aussi instruit que le fils du riche ».

« Habitants des campagnes, la cause de Paris est la vôtre et c'est pour vous qu'il travaille en même temps de que pour l'ouvrier ».

« Ce que Paris veut, c'est la terre au paysan, l'outil à l'ouvrier, le travail pour tous ».

Fin mai 1871, André Léo échappe à la répression en se réfugiant en Suisse. Elle reste à Genève en compagnie de Benoit Malon dont elle avait fait la connaissance à Paris avant la Commune. Ils se séparent en 1878. Elle rentre en France, après l'amnistie totale de juillet 1880. Elle devient une des rédactrices du journal *l'Aurore*.

Le 22 mai 1900, elle décède à son domicile de Saint Maurice dans le Val de marne.